

N° 223 Du 28 prairial an 11

Laissez passer librement *Jean Mazieres* domicilié à *St laury* — municipalité *St laury*
natif de *Siran* — département de *l'Aantal* — âgé de *17* — ans, taille *5 pieds 1/2*
de *1/2* — cheveux *et* — sourcils *châtain clair* yeux *roux gris*

front *ovale marqué de petites verrues* — nez *long et gros* — bouche *moyenne* — menton *roux* — visage
inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour *1* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *l'adjt Dumari de St laury*
en date du *27 dele moir* et sur l'attestation du citoyen *Ante Lignier* demeurant
à *auillac* et du citoyen *Jean Ribet* demeurant à
lesquels ont signé avec nous. *Ante Mazieres et l'adjt Dumari*

Ante Lignier Libet

ipalité
taille
visage
er ni
ique.
irant
nt à

N° 224 Du 2 messidor an 11

Laissez passer librement *Antoine Laperrot de l'ing reformé grand de fant de table*
natif de *nonnequien* — département de *l'Aantal* — âgé de *23* — ans, taille
de *1/2* — cheveux *et* — sourcils *noirs* — yeux *noirs*
front *ovale marqué de petites verrues* — nez *court et pointu* — bouche *moyenne* — menton *roux* — visage
inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour *4* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *l'adjt du maire de Guat*
en date du *10 juis* et sur l'attestation du citoyen *Ante Chablat* demeurant
à *auillac* et du citoyen *J. M. de Bruu* demeurant à
lesquels ont signé avec nous. *Ante Laperrot et l'adjt du maire de Guat*

Chablat Bruu

lité
lle
ge
ni
e.
it
à

N° 225 Du 3 Id.

Laissez passer librement *Jean Prax* domicilié à *rethau* — municipalité
natif de *marmantia* — département de *l'Aantal* — âgé de *28* — ans, taille
de *1/2* — cheveux *et* — sourcils *châtain foncé* yeux *gris*
front *ordinaire* — nez *pointu* — bouche *petite* — menton *pointu* — visage
inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour *1* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *le maire de rethau*
en date du *24 prairial an 11* et sur l'attestation du citoyen *J. M. thibat* demeurant
à *auillac* et du citoyen *parmeu planhe* demeurant à
lesquels ont signé avec nous. *J. Prax et l'adjt de rethau*

J. Prax et l'adjt de rethau

lité
lle
ge
ni
e.
it
à